République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale des Stratégies et Politiques de Développement

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

Rapport de mise en œuvre de la SCAPP pour l'année 2024

Note Annuelle Sectorielle sur la Mise œuvre du Second Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025.

Chantier 8 : Droits humains, justice et contrôle citoyen de l'action publique

Avril -2025

Table des matières

ACRONYMES 3

1. RESUME EXECUTIF 5
2. INTRODUCTION 6
3. PRINCIPALES REALISATIONS 6
   - A. Consécration des Droits Humains 7
   - B. Renforcement de la justice 8
   - C. Contrôle citoyen de l'action publique et développement des OSC et des médias 11
4. NIVEAU D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE 13
   - A. Proportion de la population carcérale en instance de jugement 13
   - B. Constructions des 15 tribunaux de Moughataa à l'intérieur du pays 13
   - C. Évaluation de l'indicateur : Réhabilitation de l'ensemble des tribunaux de wilaya de l'intérieur du pays 14
   - D. Évaluation de l'indicateur : Taux d'accompagnement et de suivi des politiques publiques par les acteurs de la société civile (SC) 15
   - E. Évaluation de l'indicateur : Nombre de médias 16
5. DEFIS ET CONTRAINTES 17
6. PERSPECTIVES 19
7. RECOMMANDATIONS 20
8. ANNEXES 21

ACRONYMES

ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres sécurisé
ANSADE	Agence nationale des statistiques et d'analyse démographique et économique
APIM	Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie
APS	Etudes d'Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDMT	Cadrage de Dépense à Moyen Terme
CDS	Comités de développement sectoriel (CDS)
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CSA	Commissariat a la Sécurité Alimentaire
CSET	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DGCT	Direction Générales des Collectivités Territoriales.
DGFIPCE	Direction générale des Financements, des Investissements Publics et de la Coopération. Economique
DGSGC	Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises
DREDD	Délégués Régionaux de l'Environnement et du Développement Durable
EIE	Etudes d'Impact Environnemental
ENE-SI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ENVA	Ecole Nationale de Vulgarisation Agricole
EPAJ	Enquête de Perception Auprès de la Jeunesse
EPCV	Enquête permanente des conditions de vie
HAPA	Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IDH	Indice de Développement Humain
IMROP	Institut Mauritanien de Recherche Océanique et des Pêches
IPGEI	Institut de Préparation aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs
ISCAE	Institut Supérieur de Comptabilité et de l'Administration des Entreprises
ISSM	Institut Supérieur des Sciences de la Mer
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finance
MAECME	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MAEPSP	Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs
MAIEO	Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement Originel
MAS	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MCIAT	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
MCJ	Ministère de la Communication, de la Jeunesse, des Soprts et des Relations avec le Parlement
MCT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MD	Ministère de la défense
MDJ	Ministère de la Justice
MDS	Ministère de la Santé
ME	Ministère de l'Elevage
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
MENRSE	Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MET	Ministère de l'Equipement et des Transports
MFI	Ministère des finances
MFP	Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

MME	Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie
MPEM	Ministère du Pétrole, de l'Energie, et des Mines
MPM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
MPS	Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs
MRO	Ancienne Ouguiya (Unité monétaire)
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
MT	Moyenne Tension
NNI	Numéro National d'Identification
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMLCC	Observatoire Mauritanien de Lutte contre la Corruption
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONM	Office National de la Météorologie
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisations de la Société Civile
PA2 SCAPP	Second Plan d'action de la SCAPP
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ProPEP	Programme Prioritaire Elargi du Président
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SIG	Système d'Information Géographique
SNAT	Schéma Nationale de l'Aménagement du Territoire
SNDDL	Stratégie nationale de la décentralisation et du développement local
SRAT	Schéma Régionale de l'Aménagement du Territoire
TAAZOUR	Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

1. RESUME EXECUTIF

La présente NASMO rend compte de la mise en œuvre, au titre de l'année 2024, des activités du chantier 8 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016–2030), consacré à la consolidation des droits humains, au renforcement de la justice, et au développement du contrôle citoyen de l'action publique.

Les principales interventions se sont déployées autour de trois axes majeurs :

1. **La consécration des droits humains**, avec des avancées notables dans l'accès aux droits et à l'assistance juridique, le développement de la médiation communautaire à travers le programme *Mouslih*, ainsi que la mise en œuvre de programmes de protection de la petite enfance et de promotion de la citoyenneté.
2. **Le renforcement de la justice**, marqué par l'adoption de plusieurs réformes législatives, la professionnalisation des acteurs judiciaires (magistrats, greffiers, huissiers), la modernisation des outils de gestion judiciaire (numérisation des procédures, mallette judiciaire), et l'amélioration des infrastructures (construction et réhabilitation de tribunaux).
3. **Le contrôle citoyen et le rôle de la société civile**, avec l'adoption d'une stratégie nationale de promotion des OSC, le déploiement de la plateforme *Feddai*, la mise en œuvre d'activités de formation, et le lancement du projet de maison de la presse.

Concernant les **indicateurs de performance**, les résultats sont contrastés :

- L'indicateur relatif à la proportion de la population carcérale en instance de jugement reste non mesurable en raison de l'absence de données désagrégées.
- La construction de tribunaux de Moughataa affiche un taux d'exécution estimé entre 40 % et 55 %.
- Les efforts de réhabilitation des tribunaux de wilaya sont en cours, mais leur couverture reste partielle.
- Le taux d'accompagnement des politiques publiques par les OSC est en nette progression, grâce aux mécanismes institutionnels mis en place.
- L'indicateur relatif au nombre de médias ne peut être évalué, faute de données statistiques actualisées, bien qu'un projet structurant (maison de la presse) soit en préparation.

Le rapport met également en lumière plusieurs **contraintes** ayant freiné la mise en œuvre, notamment la dispersion institutionnelle, les limites des systèmes d'information, l'insuffisance de ressources humaines spécialisées, et les retards réglementaires.

En réponse, des **perspectives** concrètes ont été identifiées pour l'année à venir : amélioration de la coordination, finalisation des textes juridiques, renforcement des capacités des acteurs, et appui à la structuration des OSC et des médias.

Enfin, le rapport formule des **recommandations** destinées à renforcer la cohérence et l'efficacité des interventions du chantier 8, en vue d'un impact durable sur la gouvernance, la justice et les droits fondamentaux dans le pays.

2. INTRODUCTION

Le présent rapport constitue la Note Annuelle Sectorielle de Mise en Œuvre (NASMO) pour l'année 2024 relative au chantier 8 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030), consacré à la promotion des droits humains, au renforcement de la justice et au développement du contrôle citoyen de l'action publique.

Ce chantier revêt une importance stratégique dans le processus de consolidation de l'État de droit, de modernisation de l'appareil judiciaire et de participation inclusive à la gouvernance publique. Il s'articule autour de trois axes principaux :

- la consécration des droits humains et la protection des groupes vulnérables,
- le renforcement de la justice et l'amélioration de son accessibilité,
- la participation citoyenne et l'implication des organisations de la société civile et des médias.

Le rapport présente les principales réalisations de l'année 2024, analyse l'état d'avancement des indicateurs de performance, identifie les contraintes ayant freiné la progression de certains objectifs, et formule des perspectives d'action ainsi que des recommandations opérationnelles pour renforcer les interventions à venir.

Le contenu de la présente Note Annuelle Sectorielle de Mise en Œuvre (NASMO) est structuré autour des éléments suivants :

1. Résumé exécutif
2. Introduction
3. Principales réalisations
4. Niveau d'exécution physique et financière des indicateurs
5. Défis et contraintes
6. Perspectives
7. Recommandations

3. PRINCIPALES REALISATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SCAPP et en cohérence avec les engagements internationaux du pays en matière de droits humains, l'année 2024 a été marquée par des avancées notables dans la consécration des droits fondamentaux. Ces progrès s'inscrivent dans une dynamique nationale de consolidation de l'État de droit et de renforcement des mécanismes de protection des populations vulnérables.

Les interventions ont été articulées autour des axes prioritaires : l'amélioration de l'accès aux droits et à l'assistance juridique, le renforcement des capacités institutionnelles et de la société civile, la protection de la petite enfance, la promotion de la cohabitation pacifique et de la citoyenneté, ainsi que le renforcement de la résilience communautaire.

Chacun de ces axes a fait l'objet d'actions concrètes, intégrées dans une approche multisectorielle, participative et orientée vers les résultats. Le bilan de l'année 2024 témoigne de la montée en

puissance des dispositifs publics de promotion et de défense des droits humains, ainsi que de la synergie croissante entre les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

A. Consécration des Droits Humains

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans la promotion et la protection des droits humains à travers cinq axes d'intervention prioritaires.

a. Accès aux droits et assistance juridique

Les efforts se sont concentrés sur l'amélioration de l'accès aux mécanismes de justice pour les populations vulnérables :

- **Mise en place de la plateforme numérique "Himayety"** pour le dépôt et le suivi des plaintes en matière de droits humains, opérationnelle à **100 %**.
- **Renforcement de l'aide judiciaire** à travers le déploiement de bureaux dédiés dans plusieurs juridictions secondaires et la signature d'une **convention avec l'Ordre des avocats** permettant l'assistance juridique gratuite à environ **5 000 enfants**, grâce à la mobilisation de **21 avocats**.
- **Mise en œuvre du programme "Mouslih"** :
    - Élaboration d'un **guide d'intervention**,
    - Formation initiale (octobre) et continue (novembre) de **62 médiateurs communautaires**,
    - Réalisation d'un **film documentaire** (décembre),
    - **Caravane de sensibilisation** dans le Hodh El Chargui,
    - **80 séances de médiation** tenues.

b. Renforcement des capacités institutionnelles et de la société civile

- **Adoption de la stratégie nationale des droits humains**, accompagnée de campagnes de vulgarisation régionales.
- Organisation de **19 ateliers de formation** au profit des membres des comités régionaux de protection de l'enfant, forces de sécurité et acteurs sociaux dans **huit wilayas** (Hodh El Gharbi, Assaba, Guidimagha, etc.).
- Mise en place d'une **base de données** pour le suivi des recommandations internationales en matière de droits humains (traités, EPU), **remplie à 90 %**.
- **Voyage d'étude** en Algérie organisé pour partager les pratiques en matière de justice juvénile.
- **Analyse des procédures discriminatoires** dans l'accès aux services publics, ayant abouti à un **rapport finalisé** en cours de diffusion.

c. Protection de la petite enfance (MASEP)

- **Création de centres d'accueil et de réinsertion sociale** pour enfants en conflit avec la loi.
- **287 enfants formés** à des métiers pratiques (menuiserie, artisanat plastique, langues).

- **Organisation de 6 caravanes de sensibilisation** sur les droits de l'enfant.
- Mise en œuvre d'un **programme d'assistance juridique**, en partenariat avec les avocats.
- **Équipements et réhabilitation** d'infrastructures d'accueil, accompagnés de la production de référentiels pédagogiques et sociaux.

d. Cohabitation pacifique et citoyenneté (TAAYOUCH)

- Élaboration de **plans régionaux de lutte contre les discriminations**, validés pour plusieurs **wilayas de l'intérieur**.
- Lancement de la **plateforme numérique "Feddai"**, un espace de dialogue entre l'État, les OSC et les partenaires, ayant permis de financer **50 initiatives de la société civile**.
- Mise en œuvre d'activités de sensibilisation à la citoyenneté dans des zones à fortes tensions communautaires et production de supports d'éducation civique.
- **4 ateliers** de formation sur la justice réparatrice organisés dans le Hodh El Chargui.

e. Renforcement de la résilience communautaire et du relèvement

- Lancement de **Pôles de Développement Intégré (PDI)** dans **6 wilayas** (Trarza, Brakna, Gorgol…), couvrant **25 localités rurales et périurbaines**.
- Organisation d'ateliers d'échange autour de la **Stratégie nationale de résilience**, en cours de validation technique.
- Mise en œuvre d'une aide humanitaire ciblée, notamment dans les **prisons de Nouakchott et Nouadhibou**, à travers des kits alimentaires et médicaux.

Tableau récapitulatif des indicateurs clés – 2024

Projet	Activité phare	Statistiques clés
Accès aux droits	Plateforme numérique "Himayety"	100 % opérationnelle
Aide juridique / Mouslih	Formations et médiation communautaire	62 médiateurs formés, 80 séances
Promotion des droits humains	Base de données des recommandations internationales	90 % complétée
Petite enfance	Centres de réinsertion	287 enfants formés
Cohabitation pacifique et citoyenneté (TAAYOUCH)	Plateforme "Feddai" et plans régionaux	50 initiatives financées, 4 ateliers
Résilience communautaire	Mise en œuvre des PDI	25 localités couvertes

B. Renforcement de la justice

L’année 2024 a été marquée par des progrès notables dans la modernisation du cadre légal, le renforcement des compétences des professionnels de la justice et l’amélioration des infrastructures judiciaires sur l’ensemble du territoire**.**

a. Modernisation du cadre légal de la justice

Plusieurs réformes législatives ont permis de poser les fondations d’une justice plus spécialisée et coopérative :

- Création d’un tribunal spécialisé à travers la loi n°2024-039, dédié à la lutte contre l’esclavage, la traite des personnes et le trafic de migrants (publiée au JO n°1568).
- Renforcement de la coopération judiciaire internationale avec l’adoption de 4 accords bilatéraux (lois n°2024-021 à 024) avec le Sénégal, couvrant les domaines pénal, civil, commercial et d’extradition (publiés au JO n°1562).
- Réforme des professions judiciaires avec la promulgation de la loi n°2024-019 sur les notaires et huissiers (anciens commissaires de justice).
- Préparation du cadre juridique pour un institut de formation judiciaire, incluant l’avant-projet de décret, le plan de développement, et le budget prévisionnel.

Chiffres clés :

- 5 textes législatifs majeurs adoptés.
- Couverture nationale.
- Plus de 760 professionnels impliqués dans les processus de réforme.

b. Renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs de la justice

Un effort soutenu a été engagé pour améliorer les compétences et outils à disposition des professionnels du secteur :

- Formations spécialisées :
    - Organisation de 15 ateliers sur la cybercriminalité, la protection de l’enfance, la lutte contre la traite, la comptabilité publique, les procédures pénales, et le bilinguisme juridique.
    - 760 magistrats, greffiers et avocats formés.
    - 62 professionnels formés aux systèmes informatiques judiciaires (dossiers pénaux et commerciaux).
- Appui à l'Inspection Générale des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (IGAJP) :
    - Réalisation d’un audit fonctionnel et élaboration d’un manuel de procédures d’inspection.
    - 3 ateliers spécialisés tenus pour les inspecteurs et chefs de juridiction.
- "Mallette judiciaire" :
    - Diffusée en version papier et sous forme d’application mobile, étendue aux équipements des magistrats.

- Projet PASJ-TEMHYNE :
    - Recrutement d'un cabinet en charge de l'élaboration des modules de formation (15 ateliers).
    - Avis de non-objection du bailleur reçu le 30/01/2025.
- Appui à la DACS :
    - Impression et distribution des registres des juridictions civiles et notariales.

Chiffres clés :

- 760 professionnels formés, 15 ateliers réalisés, 3 sessions IGAJP spécifiques.
- Mallette judiciaire opérationnelle et diffusée.
- Activités concentrées à Nouakchott Ouest, avec extension vers d'autres juridictions.

c. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures judiciaires

L'État a poursuivi ses investissements en infrastructures judiciaires afin d'améliorer l'accès à la justice et les conditions de travail des personnels.

- Nouvelles constructions :
    - 85 % d'avancement pour les palais de justice de Nouakchott Sud, Boutilimit et Le Minen.
    - Achèvement à 100 % des tribunaux de Barkéol, Ould Yengé, et d'autres localités.
- Numérisation des procédures :
    - 95 % des procédures pénales numérisées à Nouakchott.
    - Base de données pour l'archivage des jugements opérationnelle à 100 %.
- Sécurisation des centres de détention :
    - Installation de scanners à rayons X et caméras de surveillance à Dar Naim.
    - 490 détenus transférés pour désengorgement des établissements.
- Autres équipements :
    - Réhabilitation complète de la bibliothèque du palais de justice de Nouakchott.
    - Création de salles informatiques pour la formation.
    - Dotation en mobilier, matériel informatique et véhicules.
    - Réduction progressive des locations privées au profit d'installations publiques.

Chiffres clés :

- Avancement des chantiers : 85 à 100 % selon les sites.
- 95 % de numérisation des procédures pénales à Nouakchott.
- 490 détenus transférés.
- Budget prévisionnel : 100 millions MRU à l'horizon 2025.

Synthèse des indicateurs clés – 2024

Projet	Activité phare	Chiffres clés
Modernisation du cadre légal	Tribunal spécialisé, réformes de lois	5 lois adoptées, JO 1562 & 1568
Professionnalisation de la justice	Formations, PASJ, mallette judiciaire	760 formés, 15 ateliers, application déployée
Infrastructures judiciaires	Construction, numérisation, sécurisation	85–100 % d'avancement, 95 % numérisation, 490 détenus transférés

C. Contrôle citoyen de l'action publique et développement des OSC et des médias

En 2024, des avancées substantielles ont été enregistrées en matière de participation citoyenne et de transparence, notamment à travers la structuration de la société civile et les dispositifs de concertation et de veille citoyenne.

a. Renforcement des capacités de la société civile (CDS 8)

Un ensemble cohérent d'initiatives a été mis en œuvre afin de professionnaliser les organisations de la société civile (OSC) et de les impliquer davantage dans l'accompagnement et le suivi des politiques publiques.

Activités réalisées :

- **Adoption de la Stratégie nationale de promotion des OSC**
  Validée en Conseil des ministres, cette première stratégie pose un cadre structurant pour la reconnaissance, l'encadrement et le soutien aux OSC et OCB de développement.
- **Lancement de la plateforme numérique "Feddai"**
  Cette plateforme vise à institutionnaliser le dialogue tripartite entre l'État, les partenaires techniques et financiers (PTF), et les OSC, facilitant ainsi le suivi concerté des politiques sectorielles.
- **Organisation de 15 ateliers de formation**
  Ces sessions ont couvert la gestion administrative et financière des associations, le montage de projets et les techniques de plaidoyer. Elles ont touché aussi bien Nouakchott que plusieurs régions à travers le pays.
- **Appui au suivi-évaluation citoyen et à la transparence budgétaire**
  Un atelier national a été organisé pour promouvoir l'implication des OSC dans le suivi des budgets publics et l'évaluation des politiques publiques, notamment dans le secteur de la justice.
- **Financement de 50 projets d'OSC locales**
  Ces initiatives soutenues ont permis de renforcer la participation communautaire, avec un accent mis sur la redevabilité et l'engagement citoyen.

Données clés :

- 1 stratégie nationale validée.
- 1 plateforme numérique opérationnelle.
- 15 formations organisées, dont une trentaine de représentants identifiés dans les rapports (partenariat avec CNFE, UFC, Union des femmes entrepreneures...).

- 50 projets financés dans le cadre du programme de soutien aux OSC.
- Couverture nationale, avec concentration à Nouakchott et extension à 3 wilayas pilotes.

b. Création et mise en œuvre d'une maison de la presse

Bien qu'encore en phase préparatoire, des jalons importants ont été posés en 2024 pour concrétiser ce projet porté par le ministère de la culture, de la jeunesse, des sports et des relations avec le Parlement (MCRP).

Activités réalisées :

- **Élaboration du projet architectural et du modèle de gouvernance** de la future maison de la presse, en concertation avec les associations professionnelles de journalistes.
- **Identification du site d'implantation à Nouakchott** et **mobilisation des partenaires** pour le financement.
- **Préparation technique** en cours, avec maturation intermédiaire du projet.

Données clés :

- Budget prévisionnel à l'horizon 2025 : 13 millions MRU.
- Projet en phase d'étude, en attente de finalisation des engagements fonciers et financiers.

Tableau récapitulatif

Projet	Activité phare	Chiffres- clés
Renforcement des OSC (CDS 8)	Stratégie nationale validée	1 stratégie adoptée en Conseil des ministres
	Plateforme "Feddai"	1 plateforme lancée, cadre formel de concertation
	Formations des OSC	15 ateliers – couverture nationale
	Financement de projets	50 OSC soutenues
	Dialogue budgétaire	1 atelier organisé
Maison de la presse (MCRP)	Phase préparatoire du projet	Projet à maturité intermédiaire, site identifié

Conclusion

Les actions entreprises en 2024 dans le cadre de cette intervention ont contribué à renforcer les mécanismes de participation citoyenne, de transparence et de veille démocratique. La structuration des OSC et le lancement de plateformes numériques comme **Feddai** représentent des jalons importants pour une gouvernance plus ouverte et inclusive.

4. NIVEAU D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE

A. Proportion de la population carcérale en instance de jugement

Les documents consultés ne permettent pas d'apprécier précisément cet indicateur. Toutefois, certains éléments relatifs à la gestion pénitentiaire et à la situation carcérale offrent des indications ci-dessous :

- Le transfert de 490 détenus a été réalisé dans le cadre des efforts de désengorgement des établissements pénitentiaires de Nouakchott, notamment celui de Dar Naim.
- La numérisation des procédures pénales a atteint un taux de 95 % à Nouakchott, ce qui contribue à une meilleure gestion des dossiers, bien qu'aucune donnée ventilée ne soit fournie concernant la répartition entre personnes en détention provisoire et personnes condamnées.
- Les documents disponibles ne présentent pas de classification détaillée des détenus selon leur statut judiciaire.

Conclusion :
L'indicateur ne peut être évalué de manière fiable à partir des documents disponibles. Les données nécessaires ne sont pas accessibles à ce stade.

B. Constructions des 15 tribunaux de Moughataa à l'intérieur du pays

Réalisations concrètes identifiées :

- **100 % achevés** :
  - Tribunal de Barkéol
  - Tribunal de Ould Yengé
  - Autres localités non nommées .
- **85 % d'avancement** :
  - Tribunal de Nouakchott Sud
  - Tribunal de Boutilimit
  - Tribunal de Elmina
- **Financement** :
  - Plusieurs projets réalisés en coordination avec l'UNOPS, certains sous financement budgétaire national.
  - Budget prévisionnel global pour les infrastructures judiciaires à l'horizon 2025 : 100 millions MRU.

Bilan quantitatif estimé en 2024 :

Statut des chantiers	Nombre estimé de tribunaux concernés
Achevés (100 %)	3 à 5
Avancement significatif (>80 %)	2 à 3
Total estimé à fin 2024 (≥85 % réalisés)	6 à 8 tribunaux
Objectif final (cible SCAPP)	15 tribunaux

Évaluation de l'indicateur :

Critère	État
Objectif quantitatif SCAPP	15 tribunaux à construire
Réalisations 2024 estimées	Environ **6 à 8** en phase achevée ou avancée
Pourcentage d'atteinte	**≈ 40 à 55 %**
Commentaires	Avancement réel, mais objectif partiellement atteint ; efforts à poursuivre en 2025

Conclusion :

Indicateur partiellement atteint.
Environ 6 à 8 tribunaux de Moughataa sont finalisés ou proches de l'achèvement à fin 2024, soit un taux d'exécution estimé entre 40 et 55 % de l'objectif SCAPP fixé à 15 tribunaux.

C. Évaluation de l'indicateur : Réhabilitation de l'ensemble des tribunaux de wilaya de l'intérieur du pays

Actions de réhabilitation et d'équipement identifiées :

- Réhabilitation physique partielle :
  - Plusieurs palais de justice ont bénéficié de travaux d'amélioration ou d'extension, notamment ceux de Nouakchott, Boutilimit, et d'autres localités de l'intérieur.
- Améliorations fonctionnelles et technologiques :
  - Numérisation de 95 % des procédures pénales à Nouakchott.
  - Base de données d'archivage des jugements opérationnelle à 100 %.
  - Équipement en mobiliers, informatique, scanners et caméras de surveillance dans certaines juridictions.
  - Réhabilitation complète de la bibliothèque du palais de justice de Nouakchott.

- Réduction des locations privées par rénovation et réaffectation de bâtiments publics.

Bilan qualitatif estimé à fin 2024 :

Type d'intervention	Niveau de réalisation
Travaux physiques dans tribunaux de wilaya	Partiellement réalisés – sans liste exhaustive
Équipements et numérisation	En progression avancée, surtout à Nouakchott
Couverture nationale	Mentionnée mais non documentée en détail par wilaya

Évaluation de l'indicateur :

Critère	État
Objectif SCAPP	Réhabilitation de **tous** les tribunaux de wilaya de l'intérieur
État d'avancement 2024	**Partiel** – Absence de données consolidées par wilaya
Commentaires	Des réhabilitations ciblées sont engagées, mais aucune preuve d'une couverture complète des **wilayas de l'intérieur**

Conclusion :

Indicateur partiellement atteint
Des efforts notables de réhabilitation et de modernisation sont en cours, notamment dans certaines juridictions (physiques et fonctionnelles).

D. Évaluation de l'indicateur : Taux d'accompagnement et de suivi des politiques publiques par les acteurs de la société civile (SC)

Principales réalisations en 2024 :

1. **Adoption de la Stratégie nationale de promotion des OSC**
   Validée en Conseil des ministres, elle offre un cadre institutionnel pour structurer et renforcer l'implication des OSC dans le suivi des politiques.
2. **Plateforme numérique "Feddai"**
   Opérationnelle, elle formalise un cadre de concertation entre l'État, les PTF et les OSC.
   Permet le dialogue politique, le suivi des politiques publiques et le partage d'informations.
3. **Formations des OSC**
   15 ateliers organisés (gestion associative, techniques de plaidoyer, suivi budgétaire).
   Bénéficiaires : représentants d'OSC, avec couverture nationale (Nouakchott + 3 wilayas pilotes).
4. **Financement direct de 50 initiatives OSC**
   Projets portés par des OSC locales, avec un impact sur la participation communautaire.

5. **Atelier de sensibilisation au suivi budgétaire citoyen**

   Mise en place d'un dialogue sur la transparence des finances publiques.

Évaluation de l'indicateur :

Critère	État de réalisation
Cadre stratégique de participation	Stratégie nationale OSC adoptée
Mécanisme formel de concertation	Plateforme Feddai active
Capacité technique renforcée	15 ateliers, couverture nationale
Mise en œuvre d'initiatives concrètes	50 projets OSC financés
Engagement budgétaire et institutionnel	Activités budgétaires participatives amorcées

Évaluation globale : Indicateur bien avancé

En 2024, les conditions institutionnelles, techniques et opérationnelles ont été largement réunies pour permettre un accompagnement effectif des politiques publiques par les OSC. Les résultats qualitatifs et quantitatifs confirment une implication large, structurée et multisectorielle.

Conclusion :

Indicateur	État 2024	Commentaire principal
Taux d'accompagnement et de suivi par la SC	**Avancement élevé**	Stratégie OSC, plateforme Feddai, formations et projets OSC financés

E. Évaluation de l'indicateur : Nombre de médias

Indications indirectes relevées :

- Projet de création de la maison de la presse :
  - En phase préparatoire (études techniques et consultations menées par le MCRP).
  - Budget prévisionnel de 13 millions MRU prévu à l'horizon 2025.
  - Site identifié à Nouakchott, projet considéré à maturité intermédiaire.
- Absence de certaines données pertinentes, notamment :
  - Le nombre de médias actifs ou enregistrés.
  - Le nombre de journalistes agréés ou formés.
  - Les organes de presse bénéficiaires de subvention publique ou d'appui.

Évaluation de l'indicateur :

Critère	État
Disponibilité de données chiffrées	Aucune mention du nombre de médias
Activités en lien avec les médias	Projet de maison de la presse en cours
Couverture territoriale	Non documentée
Acteurs responsables	MCRP, Haute autorité de la presse (HAPA)

Conclusion

Le **nombre de médias** n'est pas suffisamment documenté dans les sources disponibles à ce jour.
Absence de statistique, évolution ou cartographie des organes de presse ne figure dans les bilans 2024 transmis.
Seul un projet d'infrastructure structurant (maison de la presse) est en cours de préparation, sans lien direct avec un comptage ou une évaluation de l'écosystème médiatique.

5. DEFIS ET CONTRAINTES

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du chantier 8 de la SCAPP, plusieurs facteurs ont freiné l'atteinte des résultats attendus et la progression des indicateurs. L'analyse des données disponibles pour l'année 2024 met en évidence un ensemble de contraintes d'ordre institutionnel, technique, juridique et informationnel, affectant aussi bien les capacités de mise en œuvre que les mécanismes de suivi-évaluation. La liste ci-dessous présente les principales contraintes identifiées :

a) Contraintes institutionnelles et de coordination

- Fragmentation des interventions entre plusieurs départements ministériels, limitant l'efficacité d'un pilotage intégré.
- Faible coordination intersectorielle entre acteurs publics, OSC et partenaires techniques, entravant le suivi conjoint des indicateurs.
- Structuration incomplète des dispositifs de concertation, notamment au niveau régional (ex. : plateforme Feddai).

b) Contraintes liées à la disponibilité et à la qualité des données

- Données désagrégées insuffisantes sur certains indicateurs (ex. : population carcérale par statut judiciaire).
- Absence de données actualisées sur certaines activités de terrain, notamment pour les initiatives communautaires.
- Manque d'un système d'information consolidé pour le suivi des droits humains et du secteur justice.

c) Contraintes techniques et logistiques

- Avancement hétérogène des chantiers d'infrastructure judiciaire selon les localités.
- Capacités logistiques limitées pour généraliser certains dispositifs pilotes (centres de réinsertion, médiation).

- Dépendance à l’égard de financements extérieurs pour certaines actions, entraînant des décalages dans la mise en œuvre.

d) Contraintes juridiques et réglementaires

- Retards dans la finalisation de certains cadres juridiques et institutionnels (maison de la presse, institut de formation judiciaire).
- Lenteur dans l’adoption des textes d’application nécessaires à l’opérationnalisation de certaines réformes.

e) Contraintes liées au renforcement des capacités

- Ressources humaines qualifiées en nombre insuffisant, notamment dans les régions intérieures.
- Besoin de formations continues pour garantir la qualité et la durabilité des interventions (magistrats, médiateurs, OSC).

6. PERSPECTIVES

Sur la base des acquis enregistrés en 2024 et des constats tirés de la mise en œuvre des interventions du chantier 8, plusieurs perspectives peuvent être envisagées afin de consolider les progrès réalisés et renforcer la portée des actions futures. Ces perspectives visent à améliorer la coordination institutionnelle, la qualité des données, les capacités opérationnelles, et à soutenir une dynamique durable en matière de droits humains, de justice et de participation citoyenne.

a) Renforcement de la coordination et de la gouvernance du chantier

- Mettre en place un mécanisme de pilotage transversal regroupant les acteurs clés du chantier (droits humains, justice, société civile).
- Renforcer les dispositifs de concertation régionaux afin de garantir une meilleure articulation entre niveaux central et local.
- Favoriser l'intégration des indicateurs du chantier 8 dans les outils de planification et de suivi des départements sectoriels.

b) Amélioration du système de suivi-évaluation

- Développer un système d'information intégré et interopérable pour le suivi des indicateurs liés aux droits humains et à la justice.
- Produire des données désagrégées (par sexe, âge, statut judiciaire, etc.) afin d'améliorer la précision des analyses.
- Encourager la réalisation d'enquêtes spécifiques sur la perception de l'accès à la justice et l'implication citoyenne.

c) Accélération de la mise en œuvre des réformes juridiques et institutionnelles

- Finaliser les textes réglementaires en attente (décrets d'application, arrêtés techniques).
- Mettre en œuvre les nouvelles structures prévues, telles que l'institut de formation judiciaire et la maison de la presse.
- Élaborer des plans d'action sectoriels déclinant les priorités du chantier 8 sur le moyen terme.

d) Renforcement des capacités humaines et logistiques

- Mettre en place des programmes de formation continue pour les acteurs de la justice, de la protection de l'enfance et des OSC.
- Étendre les dispositifs pilotes à d'autres régions (ex. : médiation communautaire, justice de proximité).
- Poursuivre l'investissement dans les infrastructures et les outils numériques pour moderniser la chaîne judiciaire.

e) Consolidation du rôle de la société civile et des médias

- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion des OSC avec des ressources et des outils adaptés.

- Étendre l'usage de la plateforme *Feddai* à l'ensemble du territoire et renforcer ses capacités de veille citoyenne.
- Impliquer davantage les médias dans la diffusion d'informations sur les droits humains et les mécanismes de recours.

7. RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes visent à renforcer l'impact des interventions du chantier 8, à améliorer la performance des indicateurs suivis et à soutenir une mise en œuvre plus cohérente, inclusive et durable. Elles découlent directement des constats effectués en 2024 et ont pour objectif de guider les actions futures des acteurs institutionnels, des partenaires techniques et des organisations de la société civile.

a) Structurer la coordination du chantier à travers un cadre de gouvernance dédié

- Mettre en place un comité technique de coordination du chantier 8, associant les départements concernés et les parties prenantes (OSC, PTF).
- Désigner une entité chef de file chargée du suivi opérationnel du chantier et de la consolidation des rapports annuels.

b) Améliorer la disponibilité et la fiabilité des données

- Formaliser la collaboration avec la direction de l'administration pénitentiaire pour la remontée de données désagrégées sur les populations carcérales.
- Renforcer les capacités des acteurs en charge de la collecte et de l'analyse des données liées aux droits humains, à la justice et à la participation citoyenne.
- Intégrer des indicateurs qualitatifs et de perception dans les outils de suivi.

c) Accélérer l'adoption et la mise en œuvre des réformes juridiques

- Finaliser les textes d'application relatifs aux lois récemment adoptées (ex. : justice spécialisée, professions judiciaires).
- Veiller à la mise en œuvre effective des dispositifs prévus, notamment l'institut de formation judiciaire et la maison de la presse.
- Harmoniser les textes régissant les droits humains avec les engagements internationaux du pays.

d) Renforcer les capacités des acteurs de première ligne

- Développer des programmes réguliers de renforcement de capacités pour les magistrats, greffiers, inspecteurs, médiateurs et animateurs communautaires.
- Promouvoir les approches intégrées de prise en charge (juridique, sociale, psychologique) dans les centres de réinsertion.
- Étendre les actions pilotes réussies à d'autres régions en fonction des priorités locales.

e) Soutenir la structuration et la professionnalisation des OSC et des médias

- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale des OSC par des formations, outils de gestion et accès au financement.

- Assurer un appui technique et institutionnel aux plateformes numériques de participation citoyenne comme *Feddai*.
- Promouvoir le dialogue entre autorités publiques, OSC et médias autour des enjeux de transparence, de justice et de cohésion sociale.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du CDS 8 ayant participé aux réunions de la NASMO

Annexe 2 : Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du chantier 8 de la SCAPP

Annexe 3 : Liste des documents consultés

Annexe 1 : Liste des membres du CDS 8 ayant participé aux réunions de la NASMO

Ministères et institutions	**Nom du point focal**	**Contact/ Mobile, whatsapp**	**adresse électronique**
MJ	Dr Wagué Idrissa	22424006	idriswagueh@yahoo.fr
CDHAHRSC	Ba Hamadi	32792927	hamadyb@yahoo.fr
MCJSRP	Moctar Mohamed Fadel	44480469	deddah@hotmail.com
HAPA	SY Mamoudou	46412876	symamoudou@yahoo.fr
Autorité régulation Publicité			
CNDH	Hbib Ely	22031204	elyhbib68@gmail.com
OSC	Baba Cheikh	22878619	adresrim@gmail.com

Annexe 2 : Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du chantier 8 de la SCAPP

Intitulé de l'indicateur	Nature de l'ODD relatif à l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur en 2022	Valeur en 2023	Valeur en 2024
Chantier 8 : Etat de droit, droits humain, justice et contrôle citoyen de l'action publique (CDS 8)								
Proportion de la population carcérale en instance de jugement	ODD 16	36%	2018	Ministère de la justice	5%			
Constructions des 15 tribunaux de Moughataa à l'intérieur du pays ;	ODD 16	0%	2018	Ministère de la justice	100%			
Réhabilitation de l'ensemble des tribunaux des tribunaux de wilaya de l'intérieur du pays	ODD 16	45% de rehabilitations	2018	Ministère de la justice	100%			
Taux d'accompagnement et de suivi des politiques publiques par les acteurs de la SC	ODD 16	20%	2018	Ministère de la justice	100%			
Nombre de médias	ODD 16	230 medias	2018		460 medias			

Annexe 3 : Liste des documents consultés

1. BCI 2024
2. Bilan de mise en œuvre du Programme TAAHOUDATY 2024. ;
3. Bilan et des perspectives du MJ 2024,
4. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2024 ;
5. Bilan MIDEC 2024 et Perspectives 2025
6. Bilan MIDEC 2024
7. Budget Consolidé d'Investissement 2024 ;
8. Décret 2019-085 portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP du 6 mai 2019.
9. Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT), 2023-2025
10. Exécution BCI 2024
11. Loi d'orientation de la SCAPP 2018-021 du 12 juin 2018
12. Loi des finances 2024
13. Loi des finances 2025
14. PIP perspectives, 2023-2025
15. Programme Elargi du Président de la République (ProPEP)
16. Rapport CNDH 2024
17. Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2023
18. Second Plan d'action 2021 -2025 de la SCAPP, Volume II : Plan d'action 2021-2025,
19. Second Plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP Rapport Provisoire Volume I;
20. Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, SCAPP, 2016-2030.